

FORWARD

Organe Officiel de la Royale Fédération Travailleuse de Football

A.S.B.L. N° id : 419.752.454 :

Créé par feu René VANDENBROECK

Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**

Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél 02/521.23.82

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi



57^e année

n° 08

30/09/26



...avec le fair-play

QUELQUES rappels :



BUREAU FÉDÉRAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

TEL. UNIQUE pour la RFTF

DENYS Betty 02 521.23.82

CONTACT MAIL UNIQUE ftfasbl@ftf.be



Pas de WhatsApp



Les mails doivent être faits selon les prescriptions ci-après et signés

Club, Nom, Prénom, **(secrétaire seulement)**, n° licence.

Tous les secrétaires exclusivement **au mail renseigné sur le formulaire d'inscription.**
Secrétaires qui ont confirmés et donnés l'accord des données inscrites sur notre site avec ce mail.

Idem pour le courrier écrit.

Il est interdit d'employer un bic effaceur sur les feuilles d'arbitrage cela sera dorénavant considéré comme fraude et la rencontre pourra être perdue.

LIRE LE JOURNAL
est de votre intérêt à tous
CLUBS- DÉLÈGUES- JOUEURS- ARBITRES
Inutile de venir vous plaindre après

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée **le 05-10-26** à l'heure indiquée, **Important !** Tout affilié **convoqué doit présenter sa carte d'affiliation**, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 BXL

DECISION BUREAU FEDERAL

BF01-MATCH DU 13/09 PICNIC MOL – BEIRA ALTA EN DIV.1- ARBITRE CRETU

En vertu du titre 3.4.3.3.2.a, le joueur DOS SANTOS PINHEIRO Erick lic.295255 du club BEIRA ALTA est suspendu pour 2 journées, à partir du 11/10.

BF02-MATCH DU 13/09 BXL FAMILY-FC NEPTUNE UA EN DIV.1- ARBITRE CRETU

En vertu du titre 3.4.6.3., le joueur MESSAOUDI Salim lic.279099 né le 03/02/2003 du club BXL FAMILY est suspendu pour 6 mois, à partir du 28/09 au 28/03/27. Sans appel licence à rentrée.

En vertu du titre 3.4.6.3., le délégué TOUZANI NORDINE lic.279022 né le 08/11/1974 du club BXL FAMILY est suspendu pour 6 mois, à partir du 28/09 au 28/03/27. Sans appel licence à rentrée.

Rien, n'est retenu contre le joueur ALLOUCHI Mohamed.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CLUB ASCS BELGIUM : Président & Secrétaire doivent se présenter avec les licences
Obligatoirement

LICENCE VALIDÉE NON RETIRE 28/09/26

ASCS BELGIUM

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI,

Membres présents : DENYS, MOUMNI, MDIGHRI, HEYLEN, GIORGIO, MESBAHI.

Membre excusé : VANDERVEKEN.

–Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

-INTERFÉDÉRALE : x

-Mail SP. VILVOORDE nouveau changement match à domicile à 11h30 T2/VILVOORDE CITY à 13h30-T3

-HELLAS signale problème terrain le 04/10, 18/10 et 08/11

-Nouvel inscription arbitre MOHAMMADI Yassine – Convocation pour lundi

-Rapport fédéral HEYLEN match PICNIC-HERCULES

-Rapport fédéral MOUMNI match CAD IXELLES – ANATOLIE 95

-Rapport fédéral HARMATI match ASCS BELGIUM – NEPTUNE UA

-Rapports arbitre MESBAHI match OS LUSITANOS-CROSSING SCH coupe du 27/09

-Rapport arbitre CHAHBOUNE match SP. VILVOORDE-VILA REAL coupe du 27/09

-Rapport arbitre BENSALAM match ASCS BELGIUM – NEPTUNE UA coupe du 27/09

COMMANDE DES CLUBS :

LICENCES (10) : 268 TUNISIA SP

CARNET FEUILLES ARBITRAGE (1) : x

R.O.I. 1: X

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°200- **AVIS 3è**

Tous les clubs ont reçu la note de frais adressée à leur secrétaire, n°200 qui a été envoyée le Mercredi **16/09** par voie postale. **Pas reçu lundi 21/9 tel a la secrétaire.** Celle-ci devra être **payée**

AVANT le LUNDI 12 OCTOBRE.

(RÉGLER 3 JOURS AVANT AFIN D'ÊTRE SUR)

Vous pouvez régler en mettant une date de paiement afin de ne pas oublier

Ou un virement instantané.

La preuve de paiement irréfutable devra être présentée ce même lundi entre 20h et 21h.

ATTENTION : aucune note de frais ne pourra être payée au siège de la fédération. Paiement uniquement sur le compte fédéral n° BE83 877-7979901-15. Dans la communication n'oubliez pas d'indiquer votre matricule et le nom du club. **Aucune excuse ne sera admise.**

Pour rappel perte de la rencontre suivante par forfait. SANS APPEL

Tous les membres sont responsables des dettes du club.

Montant reçu en vert

015 LA LOUVE - 037 CAD IXLLES- 100 MATKOPEN - 107 ANATOLIE 95 - 111 VILA RÉAL- 120 HELLAS - 162 RENAISSANCE- 168 OS LUSITANOS - 196 BEIRA ALTA - 202 CROSSING SCH. - 228 FC IGDIR 76 - 241 Bxl FAMILY - 256 PICNIC MOL- 262 ASCS BELGIUM – 264 NAHDA 96 - 268 TUNISIA SP – 269 FC RUMELI – 270 FC UNIREA - 272 MARHABA S.B.- 273 VILVOORDE CITY- 275 U. TANGEROIS- 279 ENT.VETERAN MOL – 282 JEUNESSE MOL. - 286 BASARABIA - 288 POLONIA BXL – 289 OLYMPIQUE XL - 292 BRASIL - 293 FC TRYZUB- 294 TURKISH UTD BXL-295 SP VILVOORDE- 296 HERCULES- 298 FC NEPTUNE UA – 299 FC FSCB BXL – 300 INTER ROMANIA- KRASNA

LICENCE

ATTENTION : chaque club est responsable de ses licences, dès réception, il doit contrôler s'ils sont en ordre, le cachet fédéral de la saison en cours doit y figurer, un numéro de licence valide, à défaut le joueur aligné sera considéré comme non qualifié et **la rencontre jouée sera perdue par forfait.**

MODIFICATION AU CALENDRIER

Chaque club est responsable de son calendrier et doit prévenir leur installation des changements

COUPE : Pour être qualifié pour la finale, il faut 10 rencontres de participation réel effectif des joueurs. Un joueur d'une équipe supérieure ne peut participer à une équipe inférieure.

Avis de la commune confirmation

D3 SP. VILVOORDE : jouera ses rencontres à domicile à 11h30 sur le terrain 2

VILVOORDE CITY jouera ses rencontres à domicile à 13h30 sur le terrain 3

D3 04/10/26 HELLAS-ANATOLIE 95 remis au 04/04/27.

18/04/26 HELLAS-MAHRABA SB en attente de solution possible ou sera remis.

Pour rappel :

Afin de pouvoir disputer une rencontre un joueur doit présenter à l'arbitre sa carte d'identité émise par les instances belges non périmée, ou la carte d'identité fédérale provisoire **ET** sa licence.

LES DEUX PIECES SONT NÉCESSAIRES POUR JOUER.

ATTENTION : le contrôle avant la rencontre est obligatoire et l'arbitre ne peut pas le supprimer.

Chaque équipe doivent effectuer le contrôle de chaque joueur pendant l'appel devant l'arbitre. Toute remarque doit être stipulé clairement à ce moment a l'arbitre.

ASSURANCE DÉCLARATION



La déclaration doit rentrer dans les 5 jours ouvrables avec la LICENCE

L'accusé de réception avec la référence du n° de dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception de Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Attention : Bien remplir tous les pages et le certificat de la 4^e page **est très important à faire remplir par le médecin, à défaut la déclaration sera refusée.**

[LE DOCUMENT DE DÉCLARATION SE TROUVE SUR LE SITE](#)

Déclaration : X

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation : x

CARTES JAUNES JOURNÉE DU 20/09/2026

Pas de rencontre



**Avec le fair-play c'est beaucoup mieux
Et plus relax pour tout le monde.**

SUSPENDU DE LA JOURNÉE DU 04/10/26

BEIRA ALTA :

AMORIM CARVALHO BRUNO 295218 14/12/25

PEREIRA RODRIGUES ELISMAR 295236 18/01/26

ALVES MARQUES JOAO 295235 15/03/26

ARAUJO DE LIMA RONALDX 295217 12/04/26

BXL FAMILY

MESSAOUDI Salim 279099 -licence à rentrée.

TOUZANI NORDINE délégué 279022 -licence à rentrée

CAD IXELLES :

DE SOUSA LOBO TIAGO JOAO 248490

FERNANDES JOAO 248733 19/10/25

DA SILVA MARO 248540 01/03/26

LA LOUVE :

BOGHEAN RADU 214995 29/03/26

DEKEIZER DENIS 2141141

OLYMPIQUE XL :

LEQUESNE CEDRIC JEAN 221031 (Abssa)

PICNIC MOL :

KHECHARI SAMI 261035 21/12/25

TRYZUB :

YUDIN MYKYTA 229028

UNIREA:

TUTA SORIN COSTEL 278004

CROSSING SCH :

BOUYFOUKITNE HANID 231127 28/09/25

FC JEUNESSE MOL.:

AOUAD ABDELLAH 247007

POLONIA :

KROLIKOWSKI Jacek 237003 26/10/25

TURKISH UTD :

TASPINAR HUSEYIN 217030 07/12/25

Suspension pour 2e carte jaune reçue le 20/09/26 : Nom + Prénom +Licence + date 1^{er} carte jaune. Pas de date = 2 cartes même rencontre.
SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions le 11/10/26 (suivant le calendrier de l'équipe concernée)

Pas de rencontre

DÉLÈGUE DE CLUB obligatoire visité ET visiteur

Chaque club a l'obligation d'avoir un délégué officiel au terrain, à la disposition de l'arbitre, dans tous les cas de figure, même si vous êtes juste à 11 joueurs, un joueur doit se sacrifier et être délégué.

COMMISSION DES ARBITRES & PROGRAMMES

Le respect du contrôle fait partie de l'intégrité de l'arbitre

LES LICENCES AVEC CACHET AOUT 2026 + DÉLÈGUE AVEC CARTE IDENTITÉ OBLIGATOIRE correspondant à la licence

Rencontres du dimanche				Arbitres----
04/10/26 =====				-
Division 1-Senior -----				
13h00	FC HERCULES	BASARABIA	.	CHAHBOUNE
12h00	FC INTER ROMANIA	OLYMPIQUE XL	.	MESBAHI
13h00	BEIRA ALTA	BXL FAMILY	.	MELHAOUI
15h00	ASCS BELGIUM	PICNIC MOL	.	TAOUFIK
14h15	ENT LA LOUVE	FC RUMELI	.	BENSALEM
15h15	CAD IXELLES	FC NEPTUNE UA	.	JOUINI
13h00	FC UNIREA	FC TRYZUB	.	ZIANE
Division 2-Vet -----				
13h00	RENAISSANCE	IGDIR 76	.	EL HAMOUTI
15h00	TUNISIA SPORT	CROSSING SCH	.	EL HADDADI
13h15	U.TANGEROIS	MATKOPEN	.	FULVO
13h30	VILA REAL	JEUNESSE MOL	.	SBAITI
Division 3-Vet -----				
12h30	ENT LA LOUVE	FC POLONIA	.	CRETU
*****	HELLAS BERGHEM	ANATOLIE 95	.	REMIS
11h30	SPORTING VIL.	VILVOORDE CITY	.	DRAOUI
11h00	FC FCSB BXL	TURKISH UTD BXL	.	MOUMNI-Y
11h00	BRASIL	MARHABA SB	.	JAMEL
Je joue de manière responsable Je joue de façon attentive et me sens responsable de l'intégrité physique et morale de mon adversaire.				

Désistement arbitres: Mohamed MOUMNI, (GSM 0476.78.18.39)

CLUB FAITE UN EFFORT POUR TROUVER DES CANDIDATS
ATTENTION : le contrôle avant la rencontre des C.I. est obligatoire et l'arbitre ne peut pas le supprimer.

COMMISSION DES ARBITRES & PROGRAMMES

Rencontres du dimanche				Arbitres----
11/10/26 =====				-
Division 1-Senior				
14h00	FC NEPTUNE UA	ASCS BELGIUM	.	ZIANE
16h30	FC TRYZUB	ENT LA LOUVE	.	FULVO
13h15	FC RUMELI	OLYMPIQUE XL	.	CHAHBOUNE
15h00	BXL FAMILY	CAD IXELLES	.	EL HAMOUTI
13h00	PICNIC MOL	FC INTER ROMANIA	.	JOUINI
15h00	BASARABIA	FC UNIREA	.	BENSALEM
13h00	BEIRA ALTA	FC HERCULES	.	MESBAHI
Division 2-Vet				
15h00	MATKOPEN	TUNISIA SPORT	.	MELHAOUI
13h00	CROSSING SCH	RENAISSANCE	.	CRETU
15h00	IGDIR 76	U.TANGEROIS	.	EL HADDADI
13h00	OS LUSITANOS	CAD IXELLES	.	SBAITI
Division 3-Vet				
15h00	MARHABA SB	ENT LA LOUVE	.	DRAOUI
13h30	ANATOLIE 95	FC FCSB BXL	.	TAOUFIK
14h30	FC POLONIA	HELLAS BERGHEM	.	JAMEL
13h30	VILVOORDE CITY T3	ENT.VETERAN MOL	.	MOUMNI-Y
13h00	TURKISH UTD BXL	BRASIL	.	KOUAKOU

Il est interdit d'employer un bic effaceur sur les feuilles d'arbitrage cela sera dorénavant considéré comme fraude et la rencontre pourra être perdue.

Désistement arbitres: Mohamed MOUMNI, (GSM 0476.78.18.39)

MANQUEMENT ARBITRE

Le conseil d'administration a doublé l'amende pour manque d'arbitre.

Alors cherchez un ou des arbitres à affilier.

A défaut, inscrivez un candidat. Il est dans votre intérêt de faire le nécessaire.

CARTES FÉDÉRALE

210926H056	FELIX DA SILVA DAVID	OS LUSITANOS	VALABLE	15/12/26
210926H057	DA CONCEICAO NASCIMENTO	OS LUSITANOS		15/12/26
210926H058	GONCALVES KAUAN FELIP	CAD-IXELLES		15/12/26
210926H059	EDUARDO VELOSO CARLOS	CAD-IXELLES		15/12/26
210926H060	NEGRI SITINETA ANTONIO	CAD-IXELLES		15/12/26
210926H061	MATIAS DOS SANTOS KAWAN	CAD-IXELLES		15/12/26
210926H062	BAKSHOUDEH MOHAMMAD	FC INTER-ROMANIA	VALABLE	15/12/26
210926H063	CONDE MOHAMED	FC INTER-ROMANIA		15/12/26
280926H064	CIUTAC NICOLAE	FC UNIREA		23/12/26

Zone neutre non respectée

Délégué sans brassard : 2 ASCS BELGIUM + contrôle
1 joueur couché zone neutre

RESULTAT DE LA COUPE 27/09/26

SENIORS

1-	05	PICNIC MOL	-08	HERCULES	3-5
2-	02	CAD IXELLES	-09	BXL FAMILY	11-5
3-	10	BASARABIA	-12	OLYMPIQUE XL	3-1
4-	01	FC UNIREA	-14	FC INT. ROMANIA	7-1
5-	03	BEIRA ALTA	-04	LA LOUVE	5-0
6-	07	FC RUMELI	-11	FC TRYZUB	1-7
7-	13	ASCS BELGIUM	-06	FC NEPTUNE UA	3-6

VETERANS

1-	12	OS LUSITANOS	-16	CROSSING SCH	0-2
2-	11	TURKISH UTD	-18	TUNISIA SP	0-0 P6-7
3-	01	FC POLONIA	-19	U.TANGEROIS	3-6
4-	23	X	-15	HELLAS BERGHEM	0-5
5-	06	BRASIL	-05	RENAISSANCE	4-3
6-	10	CAD IXELLES	-08	ANATOLIE 95	2-1
7-	20	Fc FCSB BXL	-09	IGDIR 76	2-1
8-	24	X	-02	X	-
9-	13	ENT. VÉTÉRAN	-04	MARHABA SB	2-3
10-	21	VILVOORDE CITY	-17	LA LOUVE	5-1
11-	03	JEUNESSE MOL	-22	MATKOPEN	0-3
12-	07	SPORTING VIL.	-14	VILA REAL	3-2

COUPE REPECHAGE :

Le tirage au sort dans les perdants a été effectué et a donné les résultats suivants :

SENIOR : 1 équipe INTER ROMANIA n8

VETERAN : 4 équipes LA LOUVE n13
VILA REAL n14
TURKISH UTD n15
POLONIA n16

COUPE DU PRÉSIDENT

Prochain tour 08/11

ATTENTION : prévenez le responsable de votre terrain.

SENIORS

1 15h00	BASARABIA	FC NEPTUNE UA
2 15h15	CAD IXELLES	INTER ROMANIA
3 15h00	HERCULES	BEIRA ALTA
4 13h00	FC UNIREA	FC TRYZUB

VETERANS

1 12h30	LA LOUVE	TUNISIA SP
2 15h00	MATKOPEN	MARHABA SB
3 13h00	TURKISH UTD	HELLAS BERGHEM
4 13h30	VILA REAL	VILVOORDE CITY
5 13h00	CROSSING SCH	BRASIL
6 13h15	U. TANGEROIS	SP.VILVOORDE
7 *****	X	FCSB BXL
8 13h15	CAD IXELLES	POLONIA

Dans l'intérêt de la coupe, clubs et calendrier, certaines rencontres ont été inversées